

3^{ème} round pour les négociations salariales : Joyeuse Saint Valentin ?

Voici les « nouvelles » propositions de la Direction :



AUCUNE augmentation générale... **mais :**

- ✓ Reconduction des 100 % d'abondement sur le placement de l'intéressement dans la limite de **500 €**
- ✓ Reconduction de l'indemnité loi LOM de **600 €** et remboursement des frais de transport à hauteur de 75 % **à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025**
- ✓ Augmentation de salaire pour les collaborateurs en situation d'ALD ayant eu une absence de plus de 6 mois (comme pour les congés maternité)
- ✓ Prise en charge à 100 % de l'augmentation alimentaire pour la part salarié : de +2,38 % en 2025
- ✓ **Monétisation de 10 jours maximum de CET** sans conditions

Et ... sous réserve d'être aux attendus du poste et à la main des managers :

- ✓ **2%** d'augmentations individuelles y compris promotions, mobilités et avancements automatiques hors variables
- ✓ Reconduction des revalorisations des salaires des collaborateurs non augmentés depuis 3 ans
- ✓ Pour les salariés en classe 5 (sans variable) **prime plancher de 1 000€**

Suite au prochain épisode....

La Direction ayant accepté de prolonger les débats

Vos contacts UNSA CNP



Sophie

06 71 25 40 10



Aurélie

06 32 00 82 00



Victor

06 32 55 24 35



Mélina

06 08 41 43 02



Paulo

06 08 40 90 91



Sébastien

06 75 59 41 80

Vous souhaitez recevoir directement nos publications ? écrivez-nous à : unsynparis@cnp.fr